



Troubles de la communication : Obstacles et impact sur l'autonomie et le contrôle

1. Au cours de cette session, vous obtiendrez des informations générales sur :
 - Les handicaps qui peuvent affecter la communication
 - Vous entendrez des communicateurs symboliques formels qui vous parleront de leurs méthodes de communication
 - Vous découvrirez certains des obstacles courants à la communication qu'ils peuvent rencontrer
 - Comment ces obstacles peuvent entraîner des jugements erronés sur leurs capacités et comment l'impact de ces perceptions peut affecter tous les aspects de leur vie.

2. Troubles de la communication

Au Canada, plus d'un demi-million de personnes souffrent de handicaps qui affectent leur communication. Dans cette ressource, nous nous concentrons sur les troubles de la parole, du langage et de la communication qui ne sont pas principalement causés par une perte auditive importante. D'autres organisations répondent aux besoins des personnes sourdes ou malentendantes.

CDAC se concentre sur les besoins d'accessibilité des personnes qui ont des handicaps qui affectent leur façon de parler, et/ou leur façon de comprendre ce que les autres disent, ou leur façon de lire et d'écrire. Il est important de savoir que le fait d'avoir un handicap dans un de ces domaines ne signifie pas un handicap dans un autre domaine.

Il existe des troubles qui affectent la parole d'une personne. Une personne peut avoir un trouble de l'élocution ou ne pas être capable de parler et d'utiliser d'autres moyens de communication.

Il existe des troubles qui affectent la façon dont une personne comprend ce que dit une autre personne. Il peut s'agir d'un handicap cognitif qui affecte la façon dont elle peut traiter des concepts abstraits ou des phrases complexes, ou d'une aphasie après un accident vasculaire cérébral qui affecte la façon dont elle traite le langage parlé mais n'a pas d'impact sur sa cognition.

Il est important de savoir qu'il existe un très large éventail de handicaps qui affectent la communication de manière très différente.

3. Les troubles qui affectent la communication.

De nombreux handicaps peuvent affecter différents domaines de la communication.

Certains de ces handicaps durent toute la vie, comme la paralysie cérébrale, les troubles cognitifs, intellectuels ou du développement, les difficultés d'apprentissage, le syndrome d'alcoolisme fœtal, le syndrome de Down, les troubles du spectre autistique.

Certains handicaps sont acquis plus tard dans la vie. Par exemple, la sclérose en plaques, la sclérose latérale amyotrophique (SLA ou maladie de Lou Gehrig), l'aphasie (après un accident vasculaire cérébral ou d'autres dommages neurologiques), la démence, les lésions cérébrales acquises ou traumatiques, le cancer de la tête et du cou, la maladie de Parkinson et d'autres handicaps.

Certains handicaps sont très évidents, surtout si une personne utilise un tableau ou un appareil de communication. Cependant, certains sont plus cachés ou invisibles et affectent la façon dont une personne traite ou comprend ce qu'une autre personne dit ou se souvient des informations qui sont discutées - ces handicaps peuvent avoir un impact sérieux sur la capacité d'une personne à communiquer et à prendre des décisions.

Certains handicaps peuvent être décrits comme légers, d'autres comme graves ou complexes. Cependant, même les handicaps légers peuvent avoir de graves conséquences pour une personne lorsqu'elle exprime sa volonté et ses préférences et prend des décisions en connaissance de cause.

Il est également important de noter que les personnes qui ont des difficultés de communication peuvent avoir d'autres handicaps, tels que des handicaps physiques, cognitifs, auditifs ou visuels.

Écoutons les personnes qui utilisent des moyens symboliques de communication - en d'autres termes, elles utilisent la parole, ou elles écrivent, ou pointent des

images, épellent ce qu'elles veulent dire ou utilisent un appareil de communication.

4. Captioned video
5. Captioned video
6. Captioned video
7. Captioned video
8. Captioned video
9. Captioned video
10. Captioned video
11. Captioned video
12. Captioned video
13. Une tempête parfaite

Pour des raisons de confidentialité, nous ne montrerons pas ici les personnes qui racontent leur histoire - cependant, nous sommes conscients de nombreuses situations où des personnes souffrant de troubles de la communication se sont vu refuser des aides pour communiquer, n'ont pas vu leur décision honorée ou n'ont pas été crues. Nous savons qu'une jeune femme qui ne pouvait pas parler a signé l'intégralité de son héritage à un membre de sa famille parce qu'elle ne pouvait pas comprendre ce que l'avocat disait ou lire les documents qu'il lui avait donnés.

Nous savons qu'un homme ayant subi des blessures importantes lors d'un accident de voiture - a été retenu contre son gré dans un établissement hospitalier parce que les prestataires de soins de santé estiment qu'il est trop risqué pour lui de vivre dans la communauté - malgré le fait que l'homme soit pleinement conscient des risques et soit prêt à les prendre pour vivre la vie qu'il souhaite. Nous connaissons une femme qui n'a pas été crue par un officier de

police lorsqu'elle a communiqué sur une situation de violence chez elle. Nous connaissons des personnes capables de gérer leurs services de soutien qui se sont vu refuser la possibilité de vivre dans la communauté uniquement en raison de leur façon de communiquer et du manque de soutien à la communication dont elles ont besoin pour vivre la vie qu'elles souhaitent.

Nous ne disons pas que toute personne souffrant d'un trouble de la communication est pleinement et indépendamment capable dans toutes les situations - cependant, nous disons que de nombreuses personnes souffrant de troubles de la communication subissent des restrictions importantes dans leur vie en fonction de la façon dont elles communiquent et si elles disposent d'aménagements et de supports de communication appropriés.

Et cela est lié à une absence quasi totale de réglementation, de politiques et de procédures dans les services essentiels qui traitent spécifiquement de la manière dont les aides à la communication devraient être fournies. Et le manque de services et de financement des appareils de communication dont les personnes ont besoin pour exercer leur autonomie... et nous avons une tempête parfaite où la dignité et les droits des personnes peuvent être trop facilement ignorés ou violés.

14. Prendre ses distances

Ces exemples illustrent la nécessité d'un changement de paradigme - s'éloigner des approches médicales, paternalistes et capacitaires pour adopter une approche fondée sur les droits de l'homme. L'article 12 de la Convention ouvre la voie en reconnaissant que les personnes handicapées ont les mêmes droits que les autres à faire des choix, à exprimer leurs préférences et à prendre les décisions qui leur importent.

Au cours de cette session, les principales prises de position comprennent les points clés suivants :

- Il existe un vaste continuum de besoins en matière de communication et les personnes ont besoin de différents types et quantités de soutien.
- Les troubles de la communication peuvent masquer les capacités.

Des jugements erronés et le manque de soutien approprié en matière de communication peuvent entraîner des violations des droits des personnes et avoir de graves conséquences dans tous les aspects de leur vie.

Veillez nous rejoindre pour explorer cette législation plus en détail et pour connaître l'éventail des soutiens à la communication dont les personnes peuvent avoir besoin pour exercer leurs capacités.